

JE SUIS COORDONNATEUR DU RÉSEAU IMPEESA

Membre de l'équipe de groupe ou de l'équipe territoriale, nommé pour une durée de 4 ou 5 ans.

MA MISSION

- Faire vivre et développer le réseau Impeesa
- Mobiliser les compétences internes et externes au service du groupe ou du territoire.
- Créer et animer les réseaux gravitant autour du groupe ou du territoire.

LE TEMPS QUE ÇA NÉCESSITE À discuter au moment du recrutement

..... weekends par an
..... journée en weekend dans l'année
.....soirée en équipe par mois
.....réunions avec mon groupe par an
.....jours de formation par an
Autres :

QUI M'ACCOMPAGNE

Au quotidien dans ma mission
‡ LD Uesponsable ~~RDHUHSRDEOH~~ de groupe
‡ La déléguée ou le délégué territorial

QUI ME SOUTIENT

Pour des besoins spécifiques

- Le correspondant Impeesa en Centre de ressources
- Les membres de l'équipe nationale Impeesa

MON PARCOURS DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Pas de parcours de formation spécifique

FORMATION CONTINUE

CHAM (possible)
(stage de formation générale
9 jours)



LES PRÉDISPOSITIONS

- Être bien inséré/e dans le tissu local
- Avoir une bonne connaissance du mouvement et de son actualité
- Être capable de mettre en route des personnes autour d'un projet

CE QUE JE VAIS DÉVELOPPER DURANT CETTE MISSION

Je vais pouvoir développer et mettre en œuvre :

DES SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe
- Définir des priorités et s'y tenir
- Organiser et mener un projet
- Prendre des initiatives, des décisions
- Gérer un budget
- Gérer des conflits
- Communiquer
- Conduire une réunion
- Parler du mouvement....

DES SAVOIR-ÊTRE

- Assumer une responsabilité, être garant de
- Être autonome et fiable
- Fédérer autour d'un projet, d'une équipe
- Motiver, valoriser
- Avoir un enthousiasme contagieux
- Travailler en équipe
- Avoir une capacité d'adaptation
- ...

COMMENT JE VAIS REMPLIR CETTE MISSION

Tu ne peux pas tout faire ? **Discutes-en avec ta ou ton responsable** pour définir les tâches et missions que tu souhaites assumer :

- ⊙ Tu crées et organises le réseau localement ou sur le territoire.
- ⊙ Tu informes le réseau des activités du mouvement et du réseau Impeesa.

- ⊙ Tu prends connaissance des projets de ton échelon.
- ⊙ En lien avec ta ou ton responsable d'équipe , tu repères les compétences nécessaires à la réalisation du projet et mets en lien les personnes ressources et les responsables scouts.
- ⊙ Tu recenses les personnes ressources et garde le contact avec elles pour aider les chefs / cheftaines, accueillir les unités, financer les projets, se faire connaître.
- ⊙ Tu établis de nouveaux contacts et développes le réseau.
- ⊙ Tu animes et mets en relation les réseaux : parents, anciens jeunes et moins jeunes, associations, Église, entreprises, presse, établissements scolaires, élus, fonctionnaires...
- ⊙ Tu travailles en lien avec l'équipe territoriale.
- ⊙ Tu mets en lien les responsables qui quittent le groupe ou la région avec le groupe scout du nouveau lieu de résidence, voire avec la paroisse ou des entreprises .
- ⊙ Tu animes le réseau en créant des temps de convivialité, en proposant des activités, en relayant les propositions nationales.

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

À LA BONNE PLACE

Le Scoutisme propose un espace à chaque jeune dans un cadre collectif, cela demande de garantir en toutes circonstances les bases d'une relation éducative saine, comprenant... Par exemple...

De l'équité

Chacun.e a une place dans le groupe, les adultes mesurent l'importance de leur positionnement et savent garder une juste distance.

Chouchou, souffre-douleur...

Du respect

Chacun.e a droit à sa dignité, son intimité, son intégrité. Les chefs et cheftaines savent fixer les limites et prohiber tout châtement corporel, toute humiliation, tout comportement sexualisé.

Totémisation, bizutage, « jeux » sexuels...

De l'autorité partagée

Les adultes veillent à chaque écart à évaluer la situation. Ils savent sanctionner sans punir, en responsabilisant. Ces attitudes permettent de réparer ou de restaurer la relation lorsqu'un écart a été constaté.

Une « réparation » réfléchie avec le jeune plutôt qu'une privation excluante...

DE L'ESPACE POUR TOUS...

Un groupe où se vit la bienveillance est un groupe où chacun.e, jeune ou adulte, se sent suffisamment bien pour être libre de s'exprimer sans avoir peur d'être jugé.e. Cela demande... Par exemple...

De l'attention

Chacun.e trouve écoute et empathie, chacun.e a la possibilité d'échanger sur toutes ses sources d'inquiétudes. Les adultes encouragent la remise en cause de tout comportement non apprécié et prennent au sérieux les rumeurs ou soupçons : ils savent alerter et dénoncer toute maltraitance ou abus.

Des cafés débats préparés avec les jeunes plutôt que des non-dits, des jeux des conseils animés dans un climat de confiance...

De la confiance

Les adultes croient en chacun des jeunes, ils veillent à valoriser leurs talents. Ils ont conscience que tout individu, eux y compris, est perfectible.

On évite d'assimiler une personne à ses seuls actes, on refuse la stigmatisation, même sous couvert d'humour...

TA RÉPUTATION NE SUFFIT PAS

Pour que la bienveillance puisse se jouer dans le mouvement, les adultes doivent pouvoir y évoluer en toute sécurité eux aussi. Cela demande un peu de vigilance mais aussi... Par exemple...

De la crédibilité plutôt que de l'exemplarité

Les adultes cherchent avant tout à mettre en cohérence leurs paroles et leurs actes, sont capables de reconnaître et d'assumer leurs erreurs. Ils sont attentifs à créer une relation de confiance avec chaque jeune.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais...

De la lucidité

Un.e adulte évite de se retrouver seul.e avec un jeune. Il.elle s'assure qu'en toutes circonstances, les activités sont menées en présence de deux adultes minimum. Il.elle sait garder la juste distance pour ne pas être entraîné.e dans des comportements de recherche d'attention inappropriés.

Repérer et éradiquer un lien de trop grande fusion avec un jeune

Ne pas sur-réagir à des crises de colère

LA SÉCURITÉ EN PREMIER...

Ce qui va sans dire va mieux en le disant. La sécurité physique et morale des jeunes est la priorité première des adultes du mouvement. Pour ne pas être vécue comme une contrainte permanente, elle demande... Par exemple...

De la vigilance

Les adultes veillent à la sécurité physique, psychologique, affective de chacun. C'est une manière d'être éducateur.rice.

Respect du taux d'encadrement, des conditions de couchage...

De la transparence

Les chefs et cheftaines ont une relation de confiance avec les acteurs éducatifs qui gravitent autour de l'unité. Ils communiquent avec des moyens et des méthodes appropriés. Ils informent suffisamment en amont des dispositions prises pour les activités, notamment celles liées à la sécurité.

Des plannings prévus et communiqués suffisamment à l'avance, des réunions parents à intervalles suffisantes, une présence aux conseils de groupe, communication sur les activités en autonomie...

LA LOI, UN INCONTOURNABLE

Souvent perçue comme une contrainte, la loi est avant tout pensée pour protéger les citoyens. Cela vaut de fait pour la législation concernant les Accueils de scoutisme, cadre dans lequel évoluent tous les groupes Scouts et Guides de France. **Garantir la mise en application du cadre que représente la loi permet de vivre ensemble un scoutisme de qualité :**

Les éléments légaux permettant de faire vivre la bienveillance au sein de son groupe/unité, de

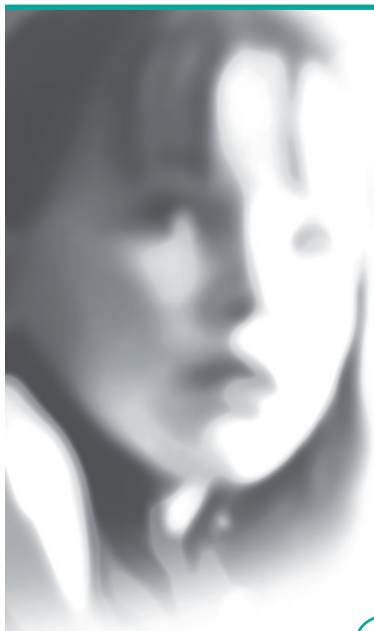
nombreux points d'attention et conseils donnés dans cette charte sont donc également des impératifs. « C'est la loi », autrement dit, ça n'est pas négociable, vivons-les comme des leviers plutôt que des contraintes.

Respecter les taux d'encadrement, les conditions de couchage...

Préserver l'intégrité physique et psychique de chacun, bannir tout comportement inapproprié (physique, verbal ou sexuel, échanges sur les ré-

seaux sociaux, ...), toutes activités offensantes ou brutales (bizutage, totémisation, jeux dangereux ...), tout propos déplacé à l'oral comme par écrit (remarques suggestives, menaces, ...), toute consommation de drogue ou d'alcool. Pour vous y aider, la Fédération du Scoutisme Français met à votre disposition le *Guide réglementaire du Scoutisme Français*. Vos accompagnateurs en groupe et en territoire sont aussi là pour ça.

LE DIRE, C'EST L'INTERDIRE



LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE

POINTS D'ATTENTION

- Toute personne impliquée dans le scoutisme se doit de **signaler toute inquiétude ou soupçon vis-à-vis de la sécurité d'un mineur ou d'un adulte**
- Dans ces situations, on ne peut pas rester seul.e. **Responsable de groupe et délégué.e territorial.e sont là pour vous aider.**
- **Chacun son job** : enquêter, c'est le travail de la police ou de la gendarmerie. S'en tenir à la parole recueillie.
- **Des doutes, des questions, des difficultés à décider ?** « ALLO ENFANCE EN DANGER » au 119 (numéro gratuit 24h/24) peut vous aider à y voir plus clair, en toute confidentialité.
- **Envie d'en parler, au calme, sans urgence ?** Écrivez à bienveillance@sgdf.fr
- Pendant l'été, la **ligne d'urgence des SGDF** au 01.47.07.81.62

QUE FAIRE SI ?

Si un.e mineur.e se confie à moi ou si quelqu'un a des inquiétudes ou se plaint d'un adulte, quel qu'il soit, c'est à moi de le signaler.

ÉCOUTER



Dès le début des révélations, prends le temps d'attraper un papier et un crayon pour **prendre des notes** « ce que tu me dis est tellement important que j'ai besoin de l'écrire ».

J'écoute sans juger, je me contente de recevoir une parole, ni plus, ni moins.

Je note précisément ce qu'on me dit, j'essaie au maximum d'écrire ce que j'entends.

RASSURER



Je suis compréhensif.ve, je fais de mon mieux pour rassurer, sans porter de jugement. Je ne banalise pas ni ne dramatise pas.

Je n'ai pas peur de m'engager. Repère pour le jeune, je me sais digne de confiance.

Je ne peux pas garder ça pour moi et je le dis.

PROTÉGER



Je garantis la sécurité physique et morale des mineurs dont j'ai la charge, individuellement et collectivement. Je m'assure que les activités scouts et guides peuvent se poursuivre sans danger.

Lorsqu'un adulte du mouvement est impliqué, **nous faisons tout ce qu'il faut pour que la poursuite des activités ne mette personne en danger.**

INFORMER



J'informe immédiatement mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e. À défaut, durant les camps d'été, je contacte la ligne d'urgence des SGDF (01 47 07 81 62).

Je leur transmets un double de mes notes. Je m'assure de les avoir datées et signées.

ALERTER

lorsque le danger est immédiat

Je n'hésite pas à alerter immédiatement la police, la gendarmerie (17 en France, 112 dans le reste de l'Europe) en cas de danger, même si je ne suis pas sûr.e de moi.

Je préviens ensuite mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e.

IMPORTANT !

Je pense ou constate qu'un mineur peut avoir subi des mauvais traitements : Je note précisément ce qui m'interpelle, ce qu'on m'a raconté, ce qui m'a alerté.e et je ne reste pas seul.e.